

## DÉCHETS RADIOACTIFS

Le débat continue pour un 3<sup>e</sup> site auboisis

Deux grandes réunions du débat public sont programmées d'ici à novembre, à Paris. Les déchets faiblement actifs à vie longue sont concernés.

Il était question que la phase industrielle d'un troisième site de stockage de déchets radioactifs dans l'Aube commence cette année, voire en 2021. En réalité, l'heure semble encore au débat. Non pas tant pour savoir si un troisième site est nécessaire, mais plutôt pour définir comment l'intégrer au mieux dans la cinquième édition du Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR). Cinq mois et vingt-trois réunions ont déjà eu lieu sur le PNGMDR, mais la concertation continue.

Le 27 octobre, la Commission nationale du débat public (CNDP) réunit à Paris l'ensemble des parties concernées par l'accueil des déchets « Très faiblement actifs » (TFA). Pour mémoire, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) travaille actuellement sur l'extension du site auboisis de Morvilliers, le Cires, dont la capacité va devoir augmenter sensiblement.

LES DÉCHETS FA-VL  
DANS LE NORD-EST AUBOISIS

Le Cires a, en effet, déjà atteint plus de 60% de sa capacité d'accueil des TFA. Il devrait être rempli, si rien



Après Soullaines (notre photo) et Morvilliers, un 3<sup>e</sup> site de déchets nucléaires est toujours à l'étude.

n'est fait, vers 2029, alors que plus de deux millions de mètres cubes de déchets TFA vont être produits d'ici 2050 à 2060.

L'autre sujet qui intéresse une nouvelle fois les Auboisis concerne les déchets FA-VL (faiblement actifs à vie longue). Aucune installation n'existe à ce jour pour les stocker. Faut de mieux, ils sont donc entreposés sur les sites de production.

La CNDP organise à Paris, le 16 novembre, un grand débat sur les enjeux territoriaux et environnementaux durant lequel l'avenir de ces déchets devrait être évoqué, tout comme le principe d'un nouveau et troisième site dans l'Aube.

Deux campagnes géologiques de prospection ont déjà eu lieu dans les communes de Juzanvigny et d'Épôtémont, sur une surface

d'environ 10 km<sup>2</sup>, afin de définir un futur site d'accueil.

**Environ 180 000 m<sup>3</sup>  
à faible profondeur.**

Voilà deux ans, Patrice Torrès, le directeur des opérations industrielles de l'Andra, confirmait qu'aucun autre site ne faisait l'objet

de recherches. On sait, par ailleurs, que le futur site Cigéo à Bure, dans la Meuse, n'a pas vocation à accueillir les déchets FA-VL.

Les estimations actuelles sont de l'ordre de 180 000 m<sup>3</sup> de ces déchets devant être stockés à faible profondeur, soit entre dix et quinze mètres.

Dans un avis rendu, cet été, à la demande du ministre chargé de l'énergie, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) recommande de « préciser » le rôle possible de la zone d'intérêt étudiée sur le territoire de la communauté de communes de Vendevre-Soullaines. Elle recommande, par ailleurs, d'établir des échéances pour le projet FA-VL envisagé dans cette communauté de communes.

Si le calendrier est respecté, les premiers éléments de la concertation pour une adoption du 5<sup>e</sup> PNGMDR seront étudiés en février, pour une adoption du plan au cours de l'année prochaine.

S'agissant du futur site auboisis FA-VL, il faudra, selon Patrice Torrès, « entre douze et quinze ans pour mettre en service un tel site dont il n'existe pas d'équivalent ailleurs ». ■

JEAN-FRANÇOIS LAVILLE